

40 - Education - Participation à des projets culturels dans les écoles

Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

✓ Ecole élémentaire Chaprais : intervention de l'atelier Pasteur dans une classe de CM2. Animation autour de la microbiologie en préalable à la visite de l'Institut Pasteur à Dole. Subvention : 200 €

✓ Ecole élémentaire Bourgogne : participation aux transports et aux entrées de spectacles vivants pour l'ensemble des classes de l'école. Subvention : 1 512 €

✓ Association Léo Lagrange : intervention dans le cadre du programme de prévention de la violence dans 3 classes de CM2 de l'école Fourier : 1 800 €.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions qui seront versées sur le compte des différents opérateurs et des coopératives des écoles précitées. La somme globale, soit 3 512 €, sera prélevée sur le chapitre 65.213.6574 / CS 21100 du BP 2011.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 juillet 2011.